



Alliance syndicale CONSTRUCTION

Conseil provincial (International) • CSD Construction •
CSN-Construction • Syndicat québécois de la construction



En vertu de la loi R-20, en représentant près de 60 % des travailleurs de la construction, l'Alliance a le mandat de négocier les prochaines conventions collectives des quatre secteurs de l'industrie et de leur tronc commun. Ces conventions régissent les conditions de travail de tous les travailleurs de la construction et tous les employeurs.

Secteur

Les représentants du SQC siégeant aux différentes tables de négociations

Résidentiel



Jean-Claude Bourgault



Martin Lemieux

Institutionnel et commercial Industriel



Serge Lamoureux



Alain Major

Génie civil et voirie



Alain Bousquet



Pierre St-Onge

Clauses communes



Sylvain Gendron



Jean-Claude Bourgault